



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **17 octobre 2011**

Délibération n° 2011-2551

commission principale : **urbanisme**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Lyon 9°**

objet : **Voie nouvelle dite rue du 24 mars 1852 reliant la place de Paris à la rue de Saint Cyr - Travaux de voirie - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : **Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement**

**Rapporteur : Monsieur David**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 7 octobre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 19 octobre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Imbert, Jacquet, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Morales, Muet, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Touleron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Passi (pouvoir à M. Réale), Charles (pouvoir à M. Buna), Desseigne (pouvoir à Mme Lépine), Mme Peytavin (pouvoir à M. Jacquet), MM. Blein (pouvoir à M. Sturla), Balme (pouvoir à M. Claisse), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Gillet (pouvoir à M. Geourjon), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Serres), MM. Huguet (pouvoir à M. Gignoux), Joly (pouvoir à M. Augoyard), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Nissanian (pouvoir à M. Roche), Mme Palleja, M. Pili (pouvoir à M. Justet), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Grivel), MM. Sangalli (pouvoir à M. Suchet), Terrot (pouvoir à M. Buffet), Mme Tifra (pouvoir à M. Llung), M. Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand, Turcas.

**Séance publique du 17 octobre 2011**

**Délibération n° 2011-2551**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Lyon 9°

objet : **Voie nouvelle dite rue du 24 mars 1852 reliant la place de Paris à la rue de Saint Cyr - Travaux de voirie - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 28 septembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par sa délibération n° 2002-0554 du 26 avril 2002, le Conseil de communauté a approuvé la réalisation de la voie nouvelle dite rue du 24 mars 1852 reliant la place de Paris à la rue de Saint Cyr dans le quartier de Vaise à Lyon 9°.

Elle a consisté à réaliser :

- l'aménagement de l'emprise de voirie afin d'assurer la desserte des différents immeubles de bureaux et d'habitation qui se sont construits ou sont en cours de construction le long de cette voie,
- la voie d'accès au pôle multimodal afin de prendre en compte les modifications de circulation liées à la construction du nouveau parc-relais du Syndicat mixte de transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL).

Par délibération n° 2010-1496 du 31 mai 2010, le Conseil de communauté a approuvé, concernant le montant total de l'opération, l'ajustement de la répartition financière entre les budgets, nécessaire pour tenir compte de l'actualisation des différents postes de dépenses, à savoir :

- |  |                 |
|--|-----------------|
| - sur le budget principal :                  | 4 605 898 € TTC |
| - sur le budget annexe des eaux :            | 281 002 € TTC   |
| - sur le budget annexe de l'assainissement : | 358 100 € HT    |

Aujourd'hui, les derniers immeubles sont livrés. Les travaux de finition des espaces publics avec l'installation du mobilier urbain sont nécessaires pour un coût estimé à 75 000 € TTC.

Il est donc proposé d'individualiser une autorisation de programme complémentaire d'un montant de 75 000 € TTC pour réaliser les travaux précités et solder l'opération ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** la réalisation des travaux de finition des espaces publics de la voie nouvelle dite rue du 24 mars 1852 à Lyon 9° pour un coût estimé à 75 000 €.

**2° - Décide** l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale A-2 Réaliser de grands projets structurants, sur l'opération n° 682, individualisée les 26 avril 2002, 29 mars 2004, 19 septembre 2005 et 27 mars 2006.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est complété pour un montant de 75 000 € en dépenses pour 2011.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 5,32 M€ en dépenses.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le Président,  
pour le Président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 24 octobre 2011.**